

SEPTEMBRE
2022

l'écho Remaudiérois

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



INFORMATIONS MUNICIPALES

Le panneau d'information
numérique

PAGE 4

ENFANCE JEUNESSE

Le retour de la
kermesse de l'école

PAGE 7

LA VIE INTERCOMMUNALE

Famille zéro déchet

PAGE 10

Edito

LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS EST UNE PRIORITÉ !

Comme annoncé il y a quelques mois, des aménagements ont été effectués cet été aux abords de l'école St Michel afin que nos petites têtes blondes puissent faire leur retour à l'école en toute sécurité. Pour les parents pressés le matin, des places « dépose-minute » sont maintenant à leur disposition pour laisser leurs enfants autonomes le matin devant l'école sans danger.

Un second passage-piéton a été mis en place pour permettre aux enfants résidant dans les lotissements à proximité de l'église de traverser en toute sécurité.

Un marquage au niveau du sol du fond de l'impasse Anne de Bretagne vers les entrées de l'école a été délimité permettant tout d'abord aux enfants de suivre un cheminement qui leur est réservé et donc plus sécurisé et aux automobilistes d'identifier l'espace dont ils disposent pour effectuer leur manœuvre.

Nous comptons sur vous tous, enfants et adultes, pour votre vigilance et votre respect afin de pérenniser une sécurité maximale aux abords de l'école.



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes nés en septembre 2006 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents (en cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal).

SITE INTERNET



Le site internet de la commune a été relooké ! N'hésitez pas à aller le découvrir www.laremaudiere.fr



Mairie de La Remaudière

22, rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE
Tél. 02.40.33.72.30
www.laremaudiere.fr

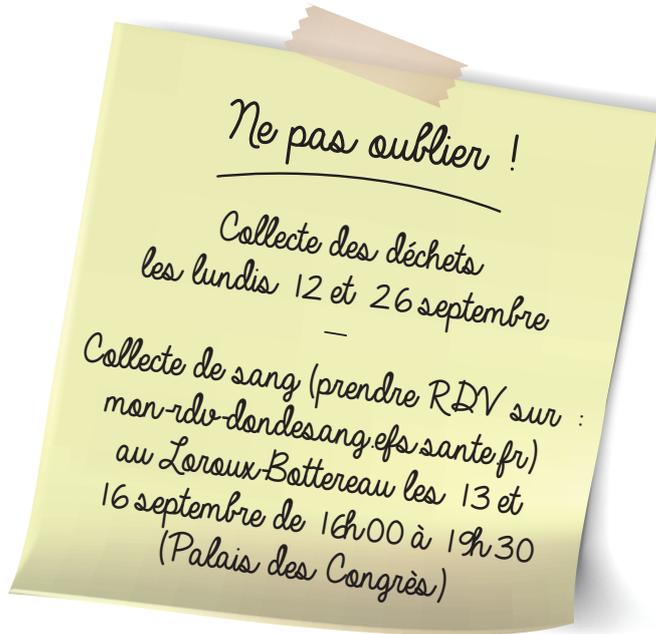
Horaires d'ouverture

Mardi : 9h à 12h30 / 15h à 19h
Mercredi & jeudi : 9h à 12h30
Vendredi : 9h à 12h30 / 14h à 17h

Numéro astreinte week end
et jours fériés : **07 57 42 65 82**

DEMANDE D'ACTE D'ÉTAT CIVIL : SOYEZ VIGILANTS

Plusieurs sites internet proposent de vous délivrer des actes d'état civil contre paiement. **Attention !** Ces sites indépendants ne sont pas des sites officiels et n'ont aucun lien avec la mairie de La Remaudière ou le site du gouvernement. Nous vous rappelons que la délivrance des actes d'état civil en France est gratuite.



NAISSANCES

- **Arsène MAINDON**
3, Place de l'Eglise
Né le 29 juin 2022
- **Gabriel DOUILLET**
60, La Petite Giraudière
Né le 29 juin 2022
- **Lyana LORIOT**
3, rue des Logis
Née le 1^{er} juillet 2022

Un nouveau jeu pour les jeunes remaudièrois

UNE PYRAMIDE DE CORDES A ÉTÉ INSTALLÉE POUR LE BONHEUR
DES PLUS JEUNES DANS LE PARC À CÔTÉ DE L'ÉGLISE.



Ce nouveau jeu va encourager les enfants à développer leur agilité, leur équilibre et leur coordination.

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE :

- M.LETOURNEUX Mickael
144, La Mostière
Extension bâtiment agricole
à usage de stockage

DÉCLARATION PRÉALABLE :

- M.DELBEKE Pascal
3, impasse des Primevères
Murette devant propriété
- M. PRIMA Frédéric
26, La Ménardière
Carport
- OPEN ENERGIE
23, rue Laugier
Installation panneaux
photovoltaïques
700, La Clartière



DEMANDE DE PARUTION

Vous avez jusqu'au 10 septembre 2022 pour nous faire parvenir vos documents
à paraître dans le bulletin d'octobre à : communication@laremaudiere.fr.



Le panneau d'information numérique

VOUS AVEZ PU DÉCOUVRIR DÉBUT AOÛT UNE NOUVELLE INSTALLATION PRÈS DE L'ÉGLISE, LE PANNEAU D'INFORMATION NUMÉRIQUE.

Ce panneau, au service des remaudiérois, va nous permettre de communiquer de manière interactive et dynamique avec les citoyens.

Vous pourrez y retrouver en temps réel les informations municipales, les annonces événementielles, les alertes météo, les informations de sécurité et d'intérêt général.

Une application d'information va venir début octobre accompagner ce panneau. Vous pourrez directement de votre smartphone retrouver toutes les actualités en temps réel.

Cette application sera téléchargeable sur votre téléphone.

Des informations complémentaires vous seront communiquées dès que celle-ci sera disponible.





DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux



Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Le petit marché remaudiérois

LE JEUDI SOIR DE 17H A 19H
Au Bar Entr'amis à partir du 1er septembre

- Les Vergers de la Septième
- Les jardins de la sorcière
- Quoi de n'oeuf poulette
- La cabane à moutons
- Fabienn'êtré
- ECLA
- Cave de Jeanick
- Tommes et compagnie
- GAEC du Chêne Moreau
- La ferme de la Galaxie
- Romain Babonneau

Le petit marché remaudiérois

(marché géré par la commune)

Organisation

Tous les jeudis

Romain Babonneau
 Quoi de n'oeuf poulette
 Les jardins de la Sorcière
 Fabienn'êtré
 ECLA

Un jeudi sur deux

La ferme de la Galaxie
 Tommes et compagnie

1er jeudi du mois

Les vergers de la Septième
 La Cave de Jeanick

Un jeudi ponctuellement
 (en fonction date abattage
 avec précommande obligatoire)

Tommes et compagnie
 La cabane à moutons
 Le GAEC du Chêne Moreau

Toutes les informations sont disponibles
 sur le site de la commune : www.remaudiere.fr



Les questions du mois...



La téléassistance

A qui s'adresse la téléassistance ?

A toute personne de plus de 60 ans ou en situation de handicap, souhaitant rester à son domicile en toute sécurité dans le confort et la sérénité.

Quels sont les services proposés ?

Une sécurité de jour comme de nuit : Selon la nature de votre appel et de vos besoins, des professionnels peuvent contacter et faire intervenir votre famille, votre entourage ou les services d'urgence.

Une écoute 24h/24 : Des professionnels sont à votre disposition pour vous apporter écoute, assistance et réconfort tous les jours.



teleassistance
Vivre à domicile
en toute sécurité

Un contact 24h/24

Loire
Atlantique

C'est quoi ?

Une fois abonné.e, vous disposez d'un transmetteur qui permet d'être relié à une centrale d'écoute. Vous n'avez pas besoin de décrocher votre téléphone.

En cas d'urgence, comment ça marche ?

L'abonné.e appuie sur le bouton d'alerte situé sur le médaillon ou la montre bracelet et déclenche un appel. L'appel est transmis à la centrale d'écoute via le boîtier de téléassistance. Le ou la chargé.e d'écoute dialogue avec l'abonné.e, analyse la situation et décide de l'action appropriée. Un proche ou un service de secours est appelé pour intervenir.

Comment faire une demande d'installation ?

Elle est faite directement en mairie auprès du CCAS soit en téléchargeant et complétant le formulaire disponible sur le site de la commune dans la rubrique « Famille/Solidarité » et finaliser la demande en mairie, soit en vous rendant directement en mairie qui pourra vous aider à compléter le formulaire et à finaliser votre demande.

Qui contacter ?

Contactez directement le CCAS de la mairie au 02.40.33.72.30 pour avoir plus d'informations.



Création d'un atelier de transformation laitière

TOMMES & COMPAGNIE

NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS ANNONCER LA CRÉATION DE NOTRE ATELIER DE TRANSFORMATION LAITIÈRE, APRÈS QUELQUES MOIS D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX, NOUS VOICI LANCÉS DANS UNE NOUVELLE DIMENSION DEPUIS LE 23 MAI DERNIER !

Travailler notre lait, avec la volonté d'en faire de bons et beaux produits, voici notre nouveau challenge !

Nous appréhendons de nouvelles compétences et de nouveaux savoir-faire, afin de vous offrir des produits de qualité. Aujourd'hui, nous vous proposons du beurre, de la crème fraîche, du fromage blanc, des fromages frais, nos p'tits Marcel, et bientôt nos premières tommes. D'autres produits BIO et locaux viendront garnir les rayons de notre magasin dans les semaines à venir afin de répondre à vos besoins.

Notre magasin sera ouvert tous les vendredis d'été de 16H à 19H (puis le mercredi et vendredi à partir de la rentrée), n'hésitez pas à nous rendre visite et à en parler autour de vous. Nous prévoyons également un temps fort pour communiquer et porter ce nouveau projet, notez-bien : les 9 et 10 septembre 2022 (visite de l'élevage, animation autour du lait, petit marché, concert...).

ENFANCE
JEUNESSE

Le retour de la kermesse de l'école

APRÈS DEUX ANS D'ABSENCE, LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE À L'ÉCOLE ST MICHEL A ÉTÉ MARQUÉ PAR LE RETOUR DE LA KERMESSA DE L'ÉCOLE. UN ÉVÉNEMENT TRÈS ATTENDU PAR LES PETITS MAIS AUSSI LES GRANDS !



Sous un beau soleil, les rues de la Remaudière ont vu défiler plein de petits animaux très heureux.

Chaque classe a ensuite dansé entrecoupé par un fil rouge bien apprécié par les petits et les grands.

Puis cela a été la place aux jeux : pêche aux canards, pêche à la ligne, chamboule-tout, maquillage, châteaux gonflables... La soirée s'est terminée autour d'une très bonne Jambalaya. Un grand merci à l'équipe de l'APEL pour cette belle organisation et aux parents qui ont aidé au bon déroulement de cette journée et qui ont donné de leur temps pour tenir un stand ou les monter le matin, ainsi qu'au traiteur « Comme chez maman ».

Les Lurons Festifs

APRÈS 2 ANS D'ABSENCE POUR DES RAISONS SANITAIRES, LA SOIRÉE AU VILLAGE GAULOIS ORGANISÉE PAR LES LURONS FESTIFS A ÉTÉ UNE GRANDE RÉUSSITE. TOUS ÉTAIENT HEUREUX DE SE RETROUVER.



Serv-Volant : solution de déplacement

Serv-Volant

C est un service aux personnes ayant des problèmes de déplacements pour des raisons :

- médicales
- familiales
- des courses

Serv-volant à la Remaudière c est:

- 19 adhérents
- 3 chauffeurs
- 1 secrétaire

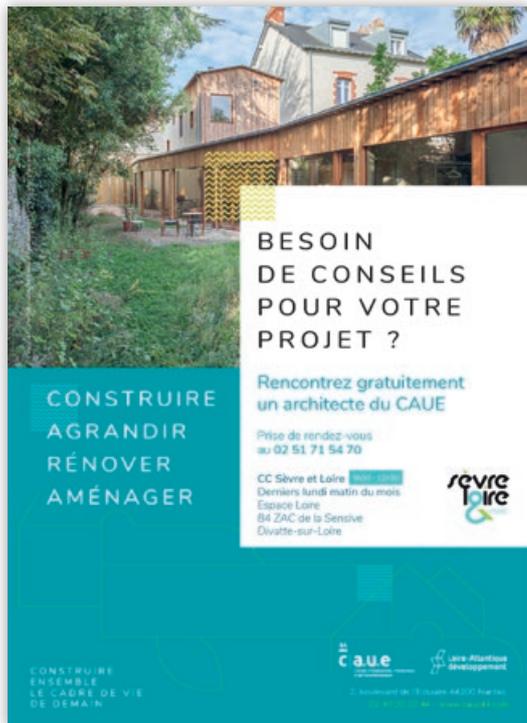
Pour adhérer à notre service il faut vous inscrire auprès de notre secrétaire .

numéro de tel: 0787166421.

Laisser bien votre message sur le répondeur du téléphone en cas d absence de notre secrétaire pour quelle puisse vous rappeler

Besoin de conseils pour votre projet

RENCONTREZ GRATUITEMENT
UN ARCHITECTE DU CAUE.



Construire Agrandir rénover Aménager, le dernier lundi de chaque mois, un architecte du CAUE44 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Loire Atlantique) est mis à votre disposition gratuitement pour vous conseiller. Lors de ces permanences de 45 minutes, l'architecte pourra vous renseigner pour vos projets de construction, réhabilitation, surélévation, rénovation, aménagement, mais aussi dans votre réflexion, vos démarches environnementales, le choix des matériaux, et votre rapport aux professionnels de la maîtrise d'œuvre (Architecte, maître d'œuvre, constructeur).

Sur rendez-vous uniquement, plus d'informations
au 02 51 71 54 70 (siège de la CCSL)
ou au 02 40 20 20 44 (siège du CAUE44).



Les Journées Européennes du Patrimoine en Vignoble Nantais

ELLES AURONT LIEU LES 16, 17 ET 18 SEPT. 2022.

Plus de quatre-vingts animations réparties sur 45 sites seront proposées aux habitants du territoire et aux visiteurs. Ce programme, coordonné à l'échelle du vignoble par le Pays d'art et d'histoire, est proposé par l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes, les communes, les associations mais aussi des propriétaires privés. Le service patrimoine du Syndicat Mixte SCoT et du Pays du Vignoble Nantais réalisera une visite guidée à l'Eglise Saint-Martin de Vertou et l'exposition « Communs : Air(e) de villages sera présentée à Gorges. Le Musée du Vignoble Nantais sera lui aussi ouvert : visite libre du musée et de l'exposition « Conversations » présentant des œuvres d'art contemporain issues du FRAC Pays de la Loire, projection de films d'archives commentés par la Cinémathèque de Bretagne, atelier de découverte de la paléographie et exposition de documents anciens proposées par les Archives départementales mais aussi visites flash et vendanges en famille, il y en aura pour tous les goûts.

Découvrez le programme détaillé et la carte interactive des animations sur le site : www.vignoble-nantais.eu

Le Centre Socioculturel Loire-Divatte

Vous pouvez retrouver toutes les animations et les informations pour le mois de septembre par tél au 02.40.36.87.76 ou sur le site du CSC Loire-Divatte (www.csc-loiredivatte.asso.fr).

Famille zéro déchet

SEUL, EN COUPLE, EN FAMILLE OU EN COLOC' ?



Vous souhaitez préserver l'environnement ? Mettre en place des écogestes ? Réduire vos déchets ? Alors venez tenter l'expérience et participer à notre premier défi Foyer 0 déchet ! 4 mois de challenge ludique pour réduire d'au moins 20% votre volume de déchets.

Pour vous inscrire :
<https://pcaet.cc.sevreloire.fr/defi-foyer-zero-dechet>

Activités pour enfants

Association Boissérienne d'Activités Culturelles et Sportives

Places disponibles

Activités enfants
Saison 2022-2023

Fit Danse enfants (du CE2 à la 6ème)
- Le mardi de 18h30 à 19h45

Multi-sport enfants
- GS-CP : Le mercredi de 14h à 15h
- PS-MS : Le mercredi de 15h15 à 16h15

Activités manuelles
- GS-CP-CE1 : Le jeudi de 16h45 à 17h30 (1 jeudi par mois)
- CE2-CM1-CM2 : Le jeudi de 17h40 à 18h40 (1 jeudi par mois)

Scannez moi

Espace Buxéria
La Boissière du Doré
abacs2014@gmail.com
Retrouvez nous à l'adresse
<http://abacs.bdd.free.fr>

La rentrée du vignoble à vélo

DU VÉLO ET DES ANIMATIONS
GRATUITES POUR PETITS ET GRANDS



Une tradition en Sèvre & Loire, le premier dimanche de septembre, c'est La rentrée du Vignoble à vélo !

Laissez-vous surprendre par la beauté de nos paysages, partager de bons moments dans les montées et les descentes et faites une pause musicale sur le parcours !

Une journée destinée à toute la famille, pour les sportifs et les moins sportifs, une occasion parfaite pour découvrir ou redécouvrir nos chemins et nos petites pépites qui font la beauté de Sèvre & Loire.

La randonnée à vélo est organisée par la Communauté de communes Sèvre & Loire et l'Office de tourisme du Vignoble de Nantes. Une multitude d'animations au programme : des concerts & des animations tout en profitant des dégustations des produits locaux !

Cette année, le départ aura lieu à Mouzillon entre 9 h et 11 h 15. Les inscriptions se feront en lignes depuis le site interco@cc-sevreloire.fr

Atelier Habitat & énergie

QUELLE SOLUTION DE CHAUFFAGE EFFICACE
POUR MON LOGEMENT ?

Chauffer un logement peut s'avérer coûteux pour votre porte-monnaie et pour l'environnement.

Pour tout savoir sur les solutions de chauffage pour consommer moins et gagner en confort, venez échanger avec un conseiller France Rénov'. L'occasion de découvrir les avantages et inconvénients de chaque solution et d'obtenir des conseils personnalisés.

Rendez-vous Jeudi 8 Septembre de 18h à 20h.

Espace Frederic Praud, 50 Impasse de la Piscine,
44430 Le Loroux-Bottereau.

Atelier gratuit, ouvert à tous sans inscription.



INFORMATIONS DIVERSES

Consultation citoyenne : Concevoir ensemble la politique de l'âge de demain



MAINTENIR LE LIEN SOCIAL : QU'ATTENDENT LES PERSONNES ÂGÉES ET LEURS FAMILLES ? ATELIER MERCREDI 21 SEPTEMBRE DE 14H30 À 16H30 À CLISSON

Le Département de Loire-Atlantique renouvelle l'Engagement départemental Agir pour bien vieillir qui arrive à échéance en 2022. À la suite du bilan des orientations actuelles, des temps d'échange auprès des citoyen.nes sont organisés afin d'enrichir le futur engagement sur la question du lien social et de l'isolement des personnes âgées.

Pour cela, le Département s'adresse aux personnes de 50 ans et plus et/ou qui accompagnent des personnes âgées afin de leur permettre d'exprimer directement leurs besoins et attentes ainsi que de proposer leurs idées pour maintenir et favoriser le lien social tout au long de la vie. Vous habitez en Loire-Atlantique et vous avez 50 ans et plus ou accompagnez une personne âgée : inscrivez-vous à **l'atelier collaboratif du mercredi 21 septembre 2022 de 14h30 à 16h30 sur le Vignoble** au 2 cours des marches de Bretagne à Clisson (salle 101) en nous contactant par téléphone au 06 13 82 11 42 ou à l'adresse suivante : sophiehuynh@kpmg.fr en précisant les informations suivantes :

1. Votre commune
2. Votre tranche d'âge : 40/49 ans ; 50/59 ans ; 60/69 ans ; 70/79 ans ; 80/89 ans ; plus de 90 ans
3. Si vous accompagnez ou non une personne de 60 ans et plus.

Concevoir
ensemble
la politique
de l'âge
de demain

Rappel : inscription obligatoire et places limitées.

Regard sur nos villages

LA BREVÈRE (1^{ÈRE} PARTIE)

La Brévère c'est le nom du lieu dit qu'a connu mon arrière-grand-père en arrivant ici en 1875. Avant 1840, c'était La Bréviaire et depuis la pose des panneaux indicateurs, la Brévère.

Selon le dictionnaire étymologique des noms de lieux de France de CH ROSTAING : Bréviaire : Bruerie vers 1320 ; Breverie au 15^{ème} siècle. Il serait dérivé du latin « brevis » qui signifie raccourci.

Avant la révolution, cette terre était un domaine qui appartenait à l'Écuyer Augustin d'Angers, Seigneur de la Breverie dont le blason qui l'identifiait était « De vair au bâton de gueules ». En héraldique, le blason était une description identifiant son porteur, pouvant être représentée sur un écu, une armure ou une bannière. Le blason était un signe de reconnaissance de l'individu ou de sa famille. En France, les armoiries avaient théoriquement été abolies à la Révolution française par l'Assemblée le 19 juin 1790 en même temps que tous les symboles de la noblesse. Néanmoins l'héraldique, ou art des blasons, était encore pratiquée. Une décision ministérielle du 4 février 2015 a élargi les missions de la Commission nationale d'héraldique, en lui permettant de conseiller les particuliers qui désiraient créer des armoiries.

Plus près de nous, en 1861, ce village a vu la démolition d'un calvaire situé en bordure du chemin allant de la Brévère à l'Angréverie dénommé encore aujourd'hui « Chemin du pré de la Croix ». Cet édifice religieux avait été beaucoup endommagé durant la révolution et mal réparé par la suite. La même année, Louis Briand, 62 ans, laboureur à la Brévère, cède à la famille de Jean Tessier de la Hyardière une parcelle de terre pour y construire le calvaire actuel en reconnaissance, pour avoir tiré le bon N° pour la conscription de leur fils. « 65 », c'est le n° chanceux tiré par Jean Tessier de la Hyardière qui fut à l'origine de l'édification du Calvaire de la Brévère le 3 janvier 1861. En effet, les parents avaient promis l'érection de l'édicule si leur fils n'effectuait pas le Service Militaire. Cette procédure a été pratiquée de 1798 jusqu'à 1905. Il faut mentionner ici que la durée du service militaire au 19^{ème} a varié de 7 ans à 2 ans.

Plusieurs raisons avaient favorisé l'implantation du calvaire au village de la Brévère, dont tout d'abord la bonne connaissance de ce village par la famille Tessier due à la fréquentation des lieux par le chemin reliant les 2 lieux. C'était également une famille de meuniers qui disposait de 2 moulins, 1 moulin à eau sur la rive droite de la Divatte à la Hyardière de Landemont et un moulin à vent au village de la Brévère. Ces deux types de moulins permettaient une continuité dans l'activité de meunerie, les moulins à vent prenant le relai des moulins à eau pendant les périodes d'étiage en l'été ou l'hiver durant les crues de la Divatte.

Ce nouveau calvaire ne resta pas longtemps sans lendemain car le 25 avril de chaque année, à la Saint Marc, on venait en procession à la Brévère depuis l'église de la Remaudière



en faisant une halte à la vierge de l'Aubertière. Tout au long du parcours, on récitait **les litanies Majeures** en latin pour obtenir du ciel les bénédictions pour les récoltes à venir. Cela dans un ordre bien hiérarchisé, les enfants de chœur étaient costumés avec soutane et surplis, le curé portait l'ostensoir, ensuite les fidèles avec les marguilliers en tête, les notables, les hommes et enfin les femmes avec leurs enfants. Nul n'osait déroger de son rang sans être mal vu.

C'était l'époque où on investissait, on faisait appel à la terre nourricière. C'était l'ouverture d'une période très active qui se terminait à la Saint-Martin, (11 novembre), labour, semences récoltes, cycles saisonniers, saison-jeunesse, répétés depuis la nuit des temps. L'histoire nous rapporte que l'origine remontait à l'automne 589. Rome fut affligée d'une inondation, suivie d'une épidémie, dont fut victime le pape Pélage II. Pour conjurer la justice divine, Grégoire le Grand ordonna une procession solennelle accomplie d'une manière grandiose. La ST Marc fut choisie, c'était le renouveau de la nature et Marc était le compagnon de Pierre le premier apôtre. Une autre procession était faite vers d'autres villages qui disposaient d'édifices religieux pour **les rogations**, aux trois jours qui précédaient l'ascension, où l'on invoquait les **litanies Mineures ou litanies des Saints** dont l'origine était rapportée à Saint Mamert.

Durant mon enfance, je me souviens que, pour le 24 avril, toutes les femmes du village étaient mobilisées pour le désherbage et le fleurissement de la « Croix ». Les enfants se faisaient une joie de récupérer de belles fleurs en pot dans les villages des environs. Chaque ménagère mettait un point d'honneur à nous remettre sa plus belle « potée » notamment les arums qui étaient exposés aux vues de tous, sur les marches du calvaire. C'était un bon moment de rencontre ... une fête des voisins avant l'heure !

J.P. descendant de Bordier